



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

environnement

Question écrite n° 54626

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le rapport d'information n° 1669 relatif au nouveau champ d'action de la diplomatie française sur le plan environnemental, enregistré en mai 2009. Ce rapport préconise que la France pourrait proposer à ses partenaires de l'OCDE de mieux intégrer les grands pays émergents (Inde, Chine, Brésil) au processus de conciliation de l'économie et de l'environnement. Jusqu'à présent, ces pays, qui émettent de fortes quantités de CO2, sont réticents à tout mécanisme qui entraverait leur développement économique, et sont peu éligibles aux mécanismes d'échanges de quotas, qui ont fait la preuve de leur utilité. La France a su convaincre ses partenaires, à l'occasion de la crise financière, que la réforme du système monétaire et bancaire international ne pouvait aboutir sans la participation de ces pays. Il lui faut prendre l'initiative d'une démarche analogue pour l'environnement, qui prenne en compte la réalité d'un monde multipolaire. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54626

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juillet 2009, page 6833

**Question retirée le :** 28 juillet 2009 (Fin de mandat)